

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Du nouveau à l'Association culturelle de la Francophonie manitobaine

Saint-Boniface, le 17 décembre 2019 – Nous sommes ravis de vous annoncer les nominations au sein du Conseil d'administration de l'Association culturelle de la Francophonie manitobaine (ACFM). Nous désirons également exprimer notre gratitude envers mesdames Roxane Gagné, Jocelyne Dorge de Lorette et Suzanne Tétrault d'Îles-des-Chênes pour leur dévouement et pour leur contribution à l'avancement de la culture et des arts en ruralité franco-manitobaine.

Le Conseil d'administration est formé de :

Présidente :	Karine Pilotte, Îles-des-Chênes, élue en 2017
Vice-présidente :	Karyne Jolicoeur-Funk, La Broquerie, élue en 2018
Secrétaire-trésorière :	Lise Poiron, Saint-Claude, élue en 2018
Administratrice :	Gisèle Rondeau, Somerset, élue en 2019
Administratrice :	Julie Legal, Saint-Jean-Baptiste, élue en 2019

FÉLICITATIONS ET BONNE ROUTE!

L'Association de la Francophonie manitobaine (ACFM) est l'organisme porte-parole qui unit les comités culturels de la Francophonie du Manitoba rural. Elle contribue au développement de la culture francophone en assurant la mise en œuvre d'une programmation culturelle adéquate et en appuyant ses membres.

- 30 -

Source : Josée Théberge, Directrice générale
204-231-8581
acfm.ca